

Restrictions TAM

Budget contre sécurité ?

Le contexte de pénurie énergétique commence à toucher la Ville : à commencer par le service des Transports Automobiles Municipaux (TAM) qui annonce trois mesures drastiques :

- **La diminution de 50% pour la distribution mensuelle du carburant ;**
- **La fin des réparations dans les garages municipaux pour les véhicules à moteur (sans reprise envisagée avant janvier 2023 et seulement si un budget est bien voté fin 2022)**
- **La limitation au « strict minimum » du recours aux véhicules du « pool » pour les déplacements**

Voilà qui commence à faire grincer des dents dans les directions, surtout les techniques pour lesquelles les besoins de déplacement sont souvent absolument nécessaires. Le télétravail, c'est bien mais pas pour tout !

Déjà que les services ont actuellement du mal à faire réparer leur véhicule et à avoir des relais, là c'est la cata !

De plus, en indiquant que les véhicules motorisés ne seront plus réparés jusqu'au mois de janvier 2023, **le risque est grand d'avoir des agents qui circulent avec des engins en état critique et qui ne vont pas le signaler car ils savent qu'ils n'auront ni réparation, ni relais ! La sécurité des agents est en cause !**

La crise énergétique se profile mais peut-elle justifier une sécurité au rabais !

Pour la CFTC, c'est NON !

Toujours vigilante, la CFTC à vos côtés

